Aurai-je droit à APL, à la CAF?

Par Anais73

Bonjour,

Je vais louer comme étudiante de 36, ans une chambre dans la résidence de Crous, 2012-2013. Pour déposer un dossier aide au logement à la CAF, on demande l?imposition de 2011, pour 2013. Je n?ai pas eu de revenus reéguliers, mais j?ai vendu la moitié d?un appart, pour 48000 euros, en 2011. Suite à cette vente l?aide au logement sera supprimé?